POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Tribunal de l'arrondissement de la Sarine TASA
Gericht des Saanebezirks BGSA

Tribunal pénal
Strafgericht

Route des Arsenaux 17, case postale 567, 1701 Fribourg

T +41 26 305 62 00
IBAN CH60 0900 0000 1700 4346 1
www.fr.ch/pj
TribunalSarine@fr.ch

Tribunal de l'arrondissement de la Sarine
Route des Arsenaux 17, case postale 567, 1701 Fribourg

Recommandé
Service de l'exécution des sanctions
pénales et de la probation SESPP
Mme Eleonora RENEVEY
Rte d'Englisberg 3
1763 Granges-Paccot

Numéro du dossier: 65 2024 79
N/réf.: ADC/cba

SESPP
13 DEC. 2024

Fribourg, le 12 décembre 2024

Giuseppe CILIBERTO

Madame,

Je me réfère à l'affaire citée en titre et plus particulièrement au courrier du 10 décembre 2024 de Me David AIOUTZ par lequel celui-ci requiert l'exécution, de façon anticipée, de la mesure qui pourrait être prononcée à l'encontre de Giuseppe CILIBERTO.

Je vous informe que je préavise favorablement cette requête.

Vous trouverez également sous ce pli, le formulaire de délégation de la compétence en matière d'élargissement de régime d'une personne en exécution anticipée de peine ou de mesure.

Finalement, je vous informe avoir saisi le Tribunal des mesures de contrainte le 9 décembre dernier afin que Giuseppe CILIBERTO soit placé en détention pour des motifs de sûreté dès le 19 décembre 2024, date à laquelle sa mesure aura pris fin.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Adeline Corpataux
Présidente

Annexe mentionnée

Copie pour information
- Ministère public, M. le Procureur général Fabien GASSER, Fribourg
- Maître David AIOUTZ, Fribourg

POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Tribunal de l'arrondissement de la Sarine TASA
Gericht des Saanebezirks BGSA

Tribunal pénal
Strafgericht

Route des Arsenaux 17, case postale 567, 1701 Fribourg

SE... F...
13 DEC. 2024

Formulaire de délégation de la compétence en matière d'élargissement de régime d'une personne en exécution anticipée de peine ou de mesure

---

En sa qualité de direction de la procédure, la :
Présidente du Tribunal pénal de l'arrondissement de la Sarine

Dans la cause : n° 65 2024 79		
Concernant :	☒ Monsieur	☐ Madame
Nom : CILIBERTO	**Prénom** : Giuseppe	**Date de naissance :** 05.01.1969
☐ PPL (EAP)	☒ Art. 59 CP (EAM)	☐ Art. 60 CP (EAM)

☐ **Ne donne pas son accord de principe** sur les élargissements de régime et statuera sur chaque demande.

☒ **Donne son accord de principe** sur les élargissements de régime suivants et en délègue la compétence d'exécution au Service de l'exécution des sanctions pénales, qui rendra les décisions y relatives (notamment concernant le moment, la durée et les conditions) :

☒ Tous les élargissements
☐ Placement initial en secteur ouvert
☐ Passage en secteur ouvert (art. 76 CP)
☐ Permission[1]
☐ Conduite[1]
☐ Congé[1]
☐ Travail externe (art. 77a CP)
☐ Travail et logement externe (art. 77a CP)
☐ Libération conditionnelle (art. 86 CP)
☐ Autre : .....

[1]Les permission, conduite et congé sont définis à l'art. 3 du Règlement du 31 octobre 2013 concernant l'octroi d'autorisations de sortie aux personnes condamnées adultes et jeunes adultes.

En outre, l'autorité judiciaire susmentionnée :

☐ Demande qu'une planification détaillée et les conditions y relatives lui soient soumises pour approbation.

Conditions spécifiques :

Autres remarques :

La présente délégation est révocable en tout temps par la direction de la procédure.

Date : Fribourg, le 12 décembre 2024

Sceau et signature :

POUVOIR JUDICIAIRE FRIBOURG
TRIBUNAL DE LA SARINE